

## COMMUNAUTE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

### Implication auprès des communautés

Icade est impliqué au premier plan dans le développement local en tant que constructeur et aménageur urbain. Dans son activité de maîtrise d'ouvrage privée, elle dialogue avec les collectivités locales et les politiques. Elle effectue des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée ou des mandats au nom de collectivités locales dans le cadre d'appels d'offres publics. Icade est donc un interlocuteur fréquent et de choix auprès des collectivités locales. Ces dialogues se font en transparence dans le cadre de marchés publics et en respect du code de déontologie d'Icade :

*Les collaborateurs d'ICADE doivent avoir conscience que des pratiques pouvant être acceptables (si elles restent dans des limites très raisonnables telles qu'exposées au paragraphe 2.3) dans leur environnement commercial (telles que proposer des cadeaux d'affaires, des divertissements etc.) peuvent être totalement inacceptables voire illégales quand elles se rapportent à des fonctionnaires ou d'autres personnes agissant au nom du gouvernement ou d'organismes publics.*

Par conséquent, chaque collaborateur doit se conformer sans réserve aux lois et réglementations régissant les relations entre les fonctionnaires et les clients et fournisseurs. En particulier, donner ou proposer de l'argent ou des cadeaux à un fonctionnaire va à l'encontre des valeurs de probité et de transparence d'ICADE et des règles en vigueur au sein du groupe. En cas de doute sur ce sujet, les collaborateurs sont invités à saisir directement le déontologue.

Le cas échéant, Icade met des moyens adéquats pour un dialogue de qualité sur le développement local. Par exemple, dans l'optique des développements autour du projet Grand Paris, Icade a nommé un Directeur, membre du COMEX, à plein temps sur ces questions.

De manière juridique et opérationnelle, les relations avec les collectivités locales se font autour des permis de construire très fortement réglementés. Des procédures de contrôle interne formalisent le déroulement des remises de PC (Check-lists).

Sur la protection et la favorisation des communautés, Icade recourt autant que possible à de l'emploi local voir même à de la réinsertion. A titre d'exemples :

- une charte emploi-territoire a été signée entre la Communauté d'agglomération Plaine Commune et Icade pour favoriser l'emploi local sur ses pars d'activité du nord-est parisien.
- une convention tripartite a été signée spécifiquement avec Plaine Commune, la Ville de Paris et Icade sur l'emploi local à l'occasion de la construction du Centre Commercial d'Aubervilliers en cours de finitions.
- le programme 100 chances, 100 emplois mis en place avec Paris et Plaine commune a permis de créer des dizaines d'emploi de réinsertion de jeunes en difficultés au niveau local sur ce même chantier.
-



Foncière-développeur

Chaque année, les personnels d'Icade peuvent participer et soutenir une action du téléthon (un marathon part chaque année du parc des portes de Paris). L'an dernier, Icade a permis aux collaborateurs de faire des dons pour Haïti à la suite du violent séisme sur place. Icade a abondé ces dons sur ses propres fonds.

Les collaborateurs du siège parisien peuvent faire don de leurs anciens livres qui sont remis sur le circuit par une association Recyc'livres et dont une partie des bénéfices est reversée à des ONG. Icade met à disposition des corbeilles de fruits Verger Gally payants pour les collaborateurs. Au-delà d'un aspect sanitaire, les fonds récoltés sont restitués sous forme de dons à la lutte contre le cancer.